

02 mar 2018 -15:50

Appartient à [Conseil des ministres du 2 mars 2018](#)

Travail intérimaire dans la fonction publique fédérale

Le Conseil des ministres a approuvé le projet d'arrêté royal qui vise à rendre possible le travail intérimaire au sein de la fonction publique fédérale.

Le projet vise à établir le cadre réglementaire de l'introduction du travail intérimaire dans certains services fédéraux, dans les entreprises publiques et HR Rail. Le projet énumère également les formes du travail intérimaire que les services peuvent utiliser, la détermination de la durée du recours au travail intérimaire, le cadre décisionnel ainsi que le rapportage et le monitoring relatif au travail intérimaire. Le projet prévoit le recours au travail intérimaire dans la fonction publique administrative fédérale dans les cas suivants :

- le remplacement temporaire d'un contractuel dont l'exécution du contrat de travail est suspendue
- le remplacement temporaire d'un contractuel dont le contrat de travail a pris fin
- le remplacement temporaire d'un contractuel qui a réduit ses prestations, pour autant que la modification des conditions de travail n'ait pas été conclue pour une durée indéterminée
- le remplacement temporaire d'un agent qui qui n'exerce pas sa fonction ou ne l'exerce qu'à temps partiel
- le surcroît temporaire de travail
- l'exécution d'un travail exceptionnel

Pour des raisons de clarté, l'emploi intérimaire est choisi pour une durée uniforme pouvant aller jusqu'à 12 mois, y compris les prolongations possibles.

Le projet est soumis à la négociation syndicale et sera ensuite transmis pour avis au Conseil d'Etat.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Alexander De Croo, Vice-Premier ministre et ministre de la Coopération au développement, de l'Agenda numérique, des Télécommunications et de la Poste
Tour des Finances

Bd du Jardin Botanique 50 boîte 61

1000 Bruxelles

Belgique

<http://www.decroo.belgium.be>

Service de presse de Steven Vandeput, ministre de la Défense, chargé de la Fonction publique

Rue Lambermont 8

1000 Bruxelles

Belgique

<http://www.vandeput.belgium.be>

François Bellot, ministre de la Mobilité, chargé de skeyes et de la Société nationale des chemins de fer belges

Rue Ernest Blerot 1

1070 Bruxelles

Belgique

+32 2 238 28 00

<https://bellot.belgium.be>

Melisa Blot

Porte-parole

+32 471 44 92 49

melisa.blot@bellot.fed.be

Jasper Pillen

Porte-parole

+32 472 78 89 17

jasper.pillen@bellot.fed.be